



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2020-001

L'an **deux mille vingt**, le **treize janvier**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **06 janvier 2020**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mr DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. TAUPIN, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER est arrivée à 18h05, Mr SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FICHOT à M. FRIAUD, Mme VATAN à M. MARCONNET.

Etaient absents : M. MOTTAIS

Monsieur MARCONNET a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : **PERMIS D'AMENAGER DU LOTISSEMENT D'ACTIVITES AUX COMMAILLES**

Mme le Maire expose que lors du Conseil Municipal du 3 décembre dernier, il a été présenté une proposition de permis d'aménager du terrain municipal des Commailles en vue de développer un lotissement d'activités.

Malgré l'intérêt certain de ce projet pour le développement économique de notre commune cette demande d'autorisation a été rejetée.

La Municipalité a donc décidé d'apporter à chacun plus d'éléments quant à l'intérêt de ce lotissement d'activités, en invitant le Cabinet SAFEGE / VIDEAU ainsi que les sociétés candidates à l'implantation à venir présenter le projet et répondre à l'ensemble des questions.

Mairie Pour mémoire, la ville est propriétaire d'un foncier d'environ 5 hectares classé en zone économique au Plan Local d'Urbanisme depuis la révision du POS en 2002. Cette orientation a été maintenue lors de l'élaboration du PLU en 2017.

54 avenue Louis Fourrière
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Depuis 2002 le secteur des Commailles a donc fait l'objet d'aménagements successifs pour permettre l'installation de différentes activités économiques.

Cet espace d'activités, idéalement situé à proximité de l'autoroute, suscite toujours de l'intérêt auprès des porteurs de projets commerciaux et de nouvelles demandes nous sont parvenues.

Aussi, comme il a été rappelé lors de la séance du 3 décembre dernier, pour aller plus loin dans l'aménagement de cet espace d'activités, il est nécessaire de créer un lotissement.

Cette procédure permet de concevoir un aménagement d'ensemble cohérent.

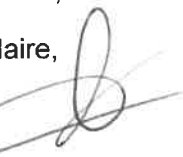
C'est pourquoi il a été demandé aux cabinets Safège/Videau, maîtres d'œuvre d'une opération de viabilisation, de préparer un dossier de permis d'aménager pour la création d'un lotissement.


Ce projet a été présenté en commission travaux et environnement en date du 12 novembre 2019.

Aussi c'est pourquoi, Mme le Maire propose au Conseil Municipal, avant d'en débattre, d'écouter les interventions et d'échanger avec les différentes parties prenantes de ce projet et à l'issue d'approuver ce dossier et d'autoriser Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires ainsi qu'à signer les documents correspondants.

Rejeté par 16 voix contre, 11 pour, 1 abstention.
Un élu était absent.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 20/01/2020
Maire,

Isabelle BONNICEL

The seal is circular with the text "MAIRIE DE VARENNES-VAUZELLES" around the top and "58640" at the bottom. It features a central emblem with a figure and a star.

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le
22 JAN. 2020